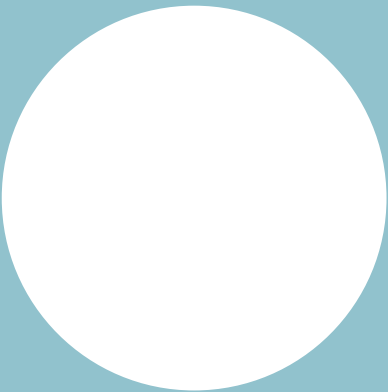
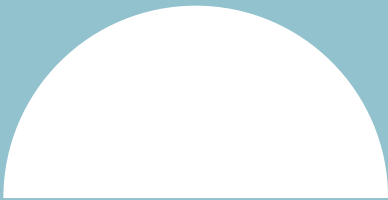


Rapport financier 2008







Sommaire

1 • Comptes	2
Bilan	2
Compte de résultat	4
2 • Annexes	6
1. Faits marquants de l'exercice 2008	6
1.1. Transformation de l'entreprise	6
1.2. Commandes des monnaies courantes	6
1.3. Euros Or et Argent : un relais de croissance	6
1.4. Système d'information	6
1.5. Réaffectation de la parcelle de l'An IV	6
2. Règles et méthodes comptables	6
2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	7
2.2. Ensembles immobiliers de Paris et Pessac	7
2.3. Stocks et en-cours	9
2.4. Opérations en devises	10
2.5. Créances	10
2.6. Provisions pour risques et charges	11
2.7. Autres points	11
3. Détail des postes du bilan	11
3.1. Immobilisations incorporelles	11
3.2. Immobilisations corporelles	12
3.3. Immobilisations financières	13
3.4. Tableau des stocks et en-cours	13
3.5. Créances clients	14
3.6. Autres créances	15
3.7. Etat des échéances des créances	16
3.8. Disponibilités	16
3.9. Fonds propres	17
3.10. Autres fonds propres	17
3.11. Provisions pour risques et charges au passif	18
3.12. Dépréciations à l'actif	19
3.13. Avances et acomptes reçus	19
3.14. Dettes fournisseurs	19
3.15. Dettes fiscales, sociales et autres dettes	20
3.16. Etat des échéances des dettes	20
3.17. Produits à recevoir	20
3.18. Charges à payer	20
4. Détail des postes du compte de résultat	21
4.1. Chiffres d'affaires	21
4.2. Achats et charges externes	21
4.3. Impôts et taxes	22
4.4. Coûts de personnel et effectifs	22
4.5. Autres charges	22
4.6. Charges et produits exceptionnels	23
5. Tableaux complémentaires	24
5.1. Engagements hors bilan	24
5.2. Soldes intermédiaires de gestion	25
5.3. Tableau des flux de trésorerie	26
3 • Rapport général du Commissaire aux comptes	27
4 • Accounts (version anglaise)	28
Balance Sheet	28
Profit and Loss Statement	30



1 • Comptes 2008

Bilan - Actif

En euros	Réf. annexe	31/12/2007	Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles 3.1					
Frais de développement					
Concessions, brevets, droit similaire					
		410 595	6 300 839	5 092 145	1 208 694
Immobilisations corporelles 3.2					
Terrains					
		7 210 466	7 294 110	83 645	7 210 466
Constructions					
		5 043 729	25 474 224	20 821 884	4 652 340
Installations techniques, matériel et outillage					
		6 499 080	49 163 441	43 852 622	5 310 819
Autres immobilisations corporelles					
		761 053	6 069 482	5 190 169	879 313
Immobilisation remise en dotation					
		111 173 000	96 173 000		96 173 000
Immobilisations en cours					
		121 263	74 934		74 934
SOUS-TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		130 808 591	184 249 191	69 948 320	114 300 872
Immobilisations financières 3.3					
Prêts					
		2 675 912	2 574 956		2 574 956
Autres immobilisations financières					
		10 355			0
SOUS-TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 686 267	2 574 956	0	2 574 956
TOTAL (I)		133 905 453	193 124 986	75 040 465	118 084 522
ACTIF CIRCULANT					
Stocks 3.4 et 3.12					
Matières premières, approvisionnements					
		8 234 428	21 802 377		21 802 377
En cours de productions de biens					
		40 265 362	38 845 998	7 946 704	30 899 294
Produits intermédiaires et finis					
		7 377 979	8 607 720	666 347	7 941 373
Marchandises					
		470 702	904 623	207 747	696 876
SOUS-TOTAL STOCKS		56 348 471	70 160 718	8 820 798	61 339 920
Avances et acomptes versés sur commandes					
		115 683	9 951		9 951
Créances					
Clients comptes rattachés 3.5/3.12					
		26 961 312	36 442 214	1 056 411	35 385 803
Autres créances 3.6					
		1 860 737	1 880 532		1 880 532
SOUS-TOTAL CRÉANCES		28 822 050	38 322 746	1 056 411	37 266 335
Divers					
Disponibilités 3.8					
		98 542 373	125 124 266		125 124 266
TOTAL (II)		183 828 577	233 617 681	9 877 209	223 740 472
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I A V)		317 734 030	426 742 667	84 917 674	341 824 994

Soit un total de bilan actif net de 341 824 994 €.

La colonne « référence annexe » renvoie aux commentaires de chacun des postes décrits dans la partie 3 des annexes. Les dépréciations font l'objet de la note 3.12.



1 • Comptes 2008

Bilan - Passif

<i>En euros</i>	Réf. annexe	31/12/2007	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Dotation en capital initiale	3.9	187 056 913	187 056 913
Report à nouveau			- 20 865 993
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		- 20 865 993	13 319 524
TOTAL (I)		166 190 921	179 510 444
AUTRES FONDS PROPRES			
Apport en dotation	3.10	111 173 000	96 173 000
TOTAL (II)		111 173 000	96 173 000
PROVISIONS			
	3.11		
Provisions pour risques		9 730 664	10 882 219
Provisions pour charges		17 380 157	22 581 259
TOTAL (III)		27 110 821	33 463 478
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		65 588	5 667 186
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3.13	4 392 959	21 101 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.14	4 435 557	1 500 356
Dettes fiscales et sociales	3.15	3 063 936	3 256 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 928	0
Autres dettes	3.15	1 296 322	1 152 780
TOTAL (IV)		13 259 289	32 678 072
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I A V)		317 734 030	341 824 994

Soit un total de bilan passif de 341 824 994€.

La colonne « référence annexe » renvoie aux commentaires de chacun des postes décrits dans la partie 3 des annexes.



1 • Comptes 2008

Compte de résultat

<i>En euros</i>	Réf. annexe	31/12/2007	31/12/2008
Ventes marchandises		611 912	839 684
Production vendue de biens		102 578 517	122 439 707
Production vendue de services		1 329 750	2 140 809
Chiffres d'affaires net	4.1	104 520 179	125 420 200
Production stockée		- 5 014 732	- 6 020 353
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			1 129
Transfert de charges		37 068	77 454
Reprise de provision pour risques		8 000	1 457 248
Reprise de provision pour charges		7 867	703 000
Reprise de provision pour dépréciation des stocks		2 179 081	1 688 203
Autres produits		729 771	66 074
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		102 467 234	123 392 955
Achats marchandises	4.2	633 143	382 369
Variation stock marchandises	4.2	7 385	11 545
Achats matières premières et autres approvisionnements	4.2	30 520 263	53 809 281
Variation stock matières premières & approvisionnement	4.2	3 622 975	- 13 212 080
Autres achats et charges externes	4.2	11 817 332	15 028 820
Impôt, taxes et versements assimilés	4.3	4 247 697	4 195 199
Salaires et traitements	4.4	25 087 229	24 124 271
Charges sociales	4.4	14 411 540	9 424 962
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 241 090	3 429 470
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		4 703 462	3 876 935
Dotations aux provisions pour risques		7 454 310	1 629 475
Dotations aux provisions pour charges		1 861 408	2 847 694
Autres charges	4.5	294 605	625 126
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		108 902 439	106 173 067
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 6 435 205	17 219 888
Autres intérêts et produits assimilés		9 919	1 963 700
Différences positives de change		139	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		10 058	1 963 700
Intérêts et charges assimilées			104
Différences négatives de changes		89 884	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		89 884	104
RESULTAT FINANCIER		- 79 826	1 963 596
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 6 515 031	19 183 484



1 • Comptes 2008

Compte de résultat

<i>En euros</i>	Réf. annexe	31/12/2007	31/12/2008
Résultat courant avant impôts		- 6 515 033	19 183 484
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 083	67
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 756	51 687
Reprises sur provisions pour risques		651 046	8 943 592
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4.6	683 885	8 995 346
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45 002	720 991
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		47 255	1 273 691
Dotations exceptionnelles aux provisions		14 942 588	12 864 624
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4.6	15 034 845	14 859 306
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 14 350 960	- 5 863 960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		103 161 180	134 351 999
TOTAL DES CHARGES		124 027 173	121 032 475
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS – TOTAL DES CHARGES)		- 20 865 993	13 319 524
Dont :			
• redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		29 880	28 290
• redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		262 772	466 700

La colonne « référence annexe » renvoie aux commentaires de chacun des postes décrits dans la partie 4 des annexes.



2 • Annexes

1. Faits marquants de l'exercice 2008

1.1. Transformation de l'entreprise

Le départ volontaire d'un quart des effectifs, en application du plan stratégique « Cap 2012 » négocié avec les organisations syndicales dans le cadre d'un dialogue social retrouvé, illustré par la signature de l'accord d'entreprise, a permis un saut de productivité significatif des salariés.

1.2. Commandes des monnaies courantes

Dans les conditions évoquées ci-dessus, la fabrication élevée des monnaies courantes résultant de l'addition :

- d'un programme de frappe initial des euros de 1,041 milliard de pièces ;
- d'une commande supplémentaire de l'Etat de 300 millions de pièces euros destinées à la constitution d'un stock stratégique de sécurité ;
- des commandes de banques centrales étrangères ;

a été globalement assurée dans les délais impartis, étant précisé qu'elle est dorénavant encadrée par le contrat pluriannuel 2008-2012 signé avec l'Etat.

1.3. Euros Or et Argent: un relais de croissance

La création des Euros Or et Argent, monnaies de collection à valeur faciale, distribués en partenariat avec La Poste, a transformé radicalement les perspectives de croissance de la Monnaie de Paris et a permis de rompre définitivement avec une situation de déficit chronique.

1.4. Système d'information

Les changements de structure ont été optimisés par la refonte complète du système d'information appelé à très court terme à devenir un instrument d'aide à la décision.

1.5. Réaffectation de la parcelle de l'An IV

La loi de finances rectificative pour 2008 a entériné la décision de transférer à l'Institut de France la parcelle de l'An IV.

Malgré cette amputation, dont l'exécution est prévue dans un délai de 5 à 8 ans, la Monnaie de Paris prépare son projet « MétaLmorphoses » d'un « Murano du Métal » qu'elle a d'ailleurs conceptualisé dès 2007.

2. Règles et méthodes comptables

La Monnaie de Paris clôture son exercice au 31 décembre 2008. Celui-ci a une durée de 12 mois.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement public la Monnaie de Paris est soumis en matière de gestion financière et comptable aux règles applicables aux entreprises industrielles et commerciales (Article R. 121.16 du Code monétaire et financier). Il tient sa comptabilité générale conformément aux règlements du comité de la réglementation comptable.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999 ;
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983 ;
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.



2 • Annexes

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'immeuble de l'Hôtel des Monnaies, sis au 11 quai de Conti, Paris (6^e), appartenant à l'Etat, est mis gratuitement à la disposition de l'établissement public la Monnaie de Paris à titre de dotation. L'établissement est substitué à l'Etat pour la gestion et l'entretien dudit immeuble. Il supporte également le coût des travaux d'aménagement et des grosses réparations afférents à cet immeuble (Article R. 121.17 du Code monétaire et financier). Les méthodes comptables appliquées spécifiquement pour cet immeuble sont exposées au § 2.2.

2.1.1. Découpage par composants

Pour les bâtiments détenus par l'établissement à Pessac, les composants suivants ont été retenus :

- gros œuvre, ossature maçonnerie, charpente et couverture dont la durée de vie peut varier entre 15 et 50 ans ;
- menuiserie extérieure dont la durée technique de vie peut varier de 15 à 30 ans ;
- aménagements intérieurs, dont la durée technique de vie peut varier de 5 à 15 ans.

Pour l'Hôtel des Monnaies mis à disposition par l'Etat à l'établissement, les composants suivants ont été retenus pour les éléments relevant de travaux d'aménagement effectués à l'initiative de l'établissement et ne relevant pas de l'obligation de maintien en l'état du bâtiment imposée par la loi :

- aménagements intérieurs, dont la durée technique de vie peut varier de 10 à 12 ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie indiquée ci-dessous :

• Logiciels	de 1 à 3 ans
• Constructions	de 10 à 20 ans
• Installations techniques	de 10 à 20 ans
• Matériel et outillage industriels	de 5 à 10 ans
• Outillages	de 5 à 10 ans
• Agencements et aménagements matériels industriels et outillages	de 5 à 10 ans
• Collections	de 5 à 10 ans
• Installations générales	de 10 à 20 ans
• Matériel de transport	de 4 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	de 5 à 10 ans
• Mobiliers	10 ans
• Autres immobilisations corporelles	de 5 à 10 ans
• Hôtel des Monnaies - Bien remis en dotation par l'Etat	Non applicable
• Hôtel des Monnaies - Nouveau composant amortissable	de 10 à 12 ans

2.2. Ensembles immobiliers de Paris et Pessac

2.2.1. Hôtel des Monnaies, sis 11 quai de Conti à Paris

L'établissement n'est pas propriétaire de l'Hôtel des Monnaies. Il bénéficie de la jouissance gratuite de l'immeuble pour exercer ses activités statutaires et supporte en contrepartie l'ensemble des travaux d'entretien (incombant généralement au locataire) et des travaux d'aménagement et de grosses réparations (incombant généralement au propriétaire).

En application des dispositions du § 1.3.5 de la norme 6 du recueil des normes de l'Etat, « *les biens placés sous le contrôle des établissements publics, qu'ils aient un caractère industriel et commercial ou un caractère administratif, ne sont pas inscrits au bilan de l'Etat mais à l'actif du bilan de ces entités* ». En conséquence, l'immeuble de l'Hôtel des Monnaies est comptabilisé à l'actif du bilan d'ouverture de l'établissement dans un compte de la classe 2 (compte 220), en contrepartie d'un compte de fonds propres spécifique aux « EPIC » (compte 229).



2 • Annexes

Selon les dispositions du § 2.1.2.2 de la norme précitée, l'ensemble immobilier a été évalué à la « valeur vénale » par le service « *France Domaine* » de la Direction générale des impôts pour un montant de 111 173 000€ au 31 décembre 2006. Ce montant assimilé à la valeur vénale, qui a été retenu dans le Compte Général de l'Etat au 31 décembre 2006, a été repris par l'établissement et s'entend « *net* » de toute autre reprise.

Comme suite au transfert de propriété de la parcelle dite de l'An IV à l'Institut de France en 2008, ce bâtiment a fait l'objet d'une reprise de la dotation de l'Etat à hauteur de 15 000 000€ (Cf. 1.5).

Cette valeur a été communiquée par « *France Domaine* » dans l'avis domanial portant sur la valeur de la parcelle de l'An IV établi le 24 mars 2009 et ramène la valeur du bâtiment inscrit à l'actif du bilan à la somme de 96 173 000€ au 31 décembre 2008. Les apports en dotation à titre gratuit (compte 229) sont réduits à due concurrence.

Compte tenu de ses caractéristiques propres, cet immeuble construit en 1775 est considéré comme un « *bien ayant une durée de vie non déterminable* » selon les dispositions du § II.2.2 de la norme précitée. En conséquence, le montant figurant à l'actif du bilan n'est pas amorti.

En cas d'indice de perte de valeur durable, une dépréciation sera constatée au sens de l'article 322-5 du règlement n° 99-03 du Comité de la réglementation comptable. La dépréciation éventuelle est égale à la différence entre la valeur vénale initiale et la nouvelle valeur vénale déterminée dans les mêmes conditions précisées ci-avant, par le service de « *France Domaine* ». La dotation sera comptabilisée en contrepartie de la dotation en fonds propres. En revanche, postérieurement à une dépréciation, aucune reprise de dépréciation ne pourra être constatée.

Comptabilisation des travaux d'aménagement et de grosses réparations mis à la charge de l'établissement la Monnaie de Paris

Le III de l'article 36 de la loi du 21 décembre 2006 précise que l'établissement « *est substitué à l'Etat pour la gestion et l'entretien dudit immeuble. Il supporte le coût des travaux d'aménagement et des grosses réparations afférents à cet immeuble* ».

Compte tenu de l'obligation d'aménagement et de grosses réparations prévue par la loi à laquelle l'établissement ne peut se soustraire et dont la mise en œuvre ne lui confère marginalement aucun avantage économique futur, les dépenses de travaux susvisés sont comptabilisées en charges. Ces dépenses, qui font l'objet de programmes pluriannuels par nature de travaux corroborés aux réalisations antérieures, donnent lieu à la constitution de provisions (au sens des dispositions des articles 311-2 4^e alinéa et 321-14-2 du règlement précité). L'enregistrement des provisions est linéaire sur la durée prévisionnelle de remplacement. Lors de la réalisation des travaux, les provisions sont reprises à due concurrence et les coûts des travaux sont constatés en charges de période. Les coûts des travaux excédant les plans pluriannuels ayant donné lieu à dotation sont, le cas échéant, constatés en charges de période.

Il a été retenu de mettre en place ce plan pluriannuel sur une durée de 10 ans glissant.

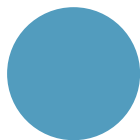
Les travaux d'aménagement ou de construction que pourrait éventuellement réaliser l'établissement lui procurant des avantages économiques futurs sont comptabilisés sous forme de composants et amortis sur leur durée propre d'utilisation (comme prévu à l'article 314-14-2 du règlement précité).

Autres dépenses d'entretien

Les dépenses d'entretien courant sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

2.2.2. Ensemble immobilier de Pessac

La propriété de l'ensemble immobilier de Pessac a été transférée par la loi de finances pour 2007 de l'Etat à la Monnaie de Paris. Dans ce contexte, l'ensemble immobilier a été comptabilisé dans le bilan d'ouverture de l'établissement à la « valeur vénale » retenue dans le Compte Général de l'Etat au 31 décembre 2006, soit 12 623 072€. L'écart entre cette valeur vénale et le coût historique du terrain et des composants des bâtiments de Pessac a été porté à l'actif du bilan en augmentation de la valeur du terrain de l'ensemble immobilier de Pessac.



2 • Annexes

2.3. Stocks et en-cours

2.3.1. Valorisation des achats

Les achats de métaux fins sont valorisés au coût unitaire moyen pondéré (CUMP) de l'exercice considéré. Ce CUMP impacte tous les articles en cours de fabrication ainsi que les produits finis. Le coût prend en compte le prix du métal et les taxes, et n'inclut pas d'autres frais accessoires.

Les autres achats sont valorisés au dernier prix d'achat connu (coût de l'article ou coût de la « façon »), les systèmes d'information comptables de l'établissement ne permettant pas de procéder à une valorisation « premier entré – premier sorti ».

2.3.2. Définition des stocks comptabilisés en en-cours

Toute transformation du métal, même réalisée par des prestataires extérieurs, est considérée par la Monnaie de Paris comme une valeur ajoutée. Ainsi sont considérés comme en-cours :

- Tout article en métal ayant subi une première transformation (coût de « façon ») et réceptionné par la Monnaie de Paris. Il peut alors s'agir de planches, de barres, de bobines, d'anneaux, etc., réalisés soit en métaux précieux (principalement or et argent), soit en métaux communs (bronze monétaire, bronze florentin).
- Tout article en métal ayant subi une transformation plus complexe et réceptionné à la Monnaie de Paris. Il s'agit là principalement des flans (rondelles de métal prêtes à la frappe) d'or, d'argent ou de métaux communs.

La valeur ajoutée de ces articles augmente au fur et à mesure des transformations réalisées à l'intérieur de l'entreprise jusqu'à ce que l'ensemble du processus de fabrication soit achevé.

A ce moment-là, l'article quitte le statut d'en-cours par l'action dite de « délivrance » (changement de la zone de production vers la zone commerciale) et entre en stock de produit fini.

La valeur métal de ces articles est réévaluée selon le CUMP (cf. supra).

2.3.3. Définition des stocks comptabilisés en produits finis

Tout article dont le processus de fabrication est terminé, et qui a été réceptionné par la zone commerciale sans pour autant avoir fait l'objet d'une facturation (par exemple : monnaies étrangères, monnaies de collection, bijoux, médailles), est considéré comme produit fini.

Nota: les monnaies françaises de l'euro ne sont jamais comptabilisées comme produits finis. Leur délivrance (acte juridique de transfert dans la chambre forte) déclenche leur facturation.

2.3.4. Provisions sur stocks

Les dépréciations des stocks s'apprécient, pour les biens stockés à Paris à partir des stocks de produits finis, de marchandises ainsi que d'articles prêtés.

Pour les biens stockés à Pessac, ces dépréciations de stocks ne concernent que les stocks de flans de l'euro.

A) Stocks de produits finis et de marchandises

Les stocks, qu'il s'agisse d'articles fabriqués (comptes 31...) ou de marchandises achetées pour la revente (comptes 37...), sont répartis en deux catégories :

- La catégorie A, dite aussi « produits catalogue » : ce sont des articles ou des marchandises maintenus en stock et régulièrement réapprovisionnés.
- La catégorie B : les articles ne sont pas systématiquement réapprovisionnés (une fabrication ne peut être déclenchée qu'à partir d'une commande ferme d'au moins 25 exemplaires). Les références B ont vocation à disparaître progressivement. Se rangent dans cette catégorie, entre autres, les articles qui, n'ayant pas été fabriqués depuis l'installation du programme de suivi des coûts des stocks à la Monnaie de Paris, n'ont pas de coût de fabrication standard ; ils sont valorisés au coût d'entrée figé en 1998.

a) Les articles de catégorie A

Sont dépréciées les références qui n'ont pas été vendues depuis 12 mois étant précisé que les références en or et en argent sont dépréciées à 100 % du coût standard de fabrication diminué de la valeur métal alors que les autres références qui ne sont ni en or ni en argent sont dépréciées à 100 %.



2 • Annexes

b) Les articles de catégorie B

La dépréciation pour les références en or et en argent est égale à 100 % de la valeur brute de fabrication, diminuée de la valeur du métal. Les autres références qui ne sont ni en or ni en argent sont dépréciées à 100 % du coût standard de fabrication ou de la valeur figée 1998.

B) Stocks articles en prêt

Tous les articles prêtés sont dépréciés à 100 % du coût standard de fabrication.

C) Stocks flans Euros

Les flans des pièces qui n'ont pas de prévision d'utilisation dans les 5 ans à venir sont dépréciés à 100 % de l'écart entre leur valeur comptable et la valeur métal actuelle actualisée (valeur spot au 31 décembre ou valeur moyenne des trois derniers mois, le calcul de la provision étant déterminé sur la base du cours le plus bas), minorée de 20 % (coût de la refonte).

2.4. Opérations en devises

La comptabilisation des engagements libellés en devises étrangères s'effectue sur la base du cours de la devise concernée du jour de l'enregistrement comptable.

Lorsqu'à la date de clôture des comptes une créance ou une dette libellée en devise étrangère figure à l'actif ou au passif du bilan, il est constaté un écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan calculé sur la base du cours de la devise concernée à la date de clôture.

Lors de la clôture de l'opération (encaissement ou décaissement), l'écart éventuel entre le montant comptabilisé initialement et le montant encaissé ou décaissé *in fine* est rapporté au compte de résultat au poste « Différences positives de change » ou « Différences négatives de change », suivant le cas.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Provisions sur clients douteux

Les provisions sur clients douteux sont déterminées à partir d'une analyse des clients effectuée selon leur nature :

- grossistes français,
- grossistes étrangers,
- détaillants français,
- détaillants étrangers,
- entreprises privées,
- particuliers,
- Etats,
- collectivités publiques.

Les créances « Etats » et « Collectivités publiques », de par leur nature, n'ont pas à être provisionnées.

A partir de la balance par antériorité à la date de clôture, le montant de la provision pour créances douteuses est calculé sur la base des soldes clients dont les montants ne sont pas couverts par une caution bancaire ou une avance.

La provision pour risque clients est calculée en fonction de la grille ci-après :

Clients dont la facture n'est pas réglée...

- 75 jours après l'échéance: 25 %
- 90 jours après l'échéance: 50 %
- 180 jours après l'échéance: 75 %
- 365 jours après l'échéance: 100 %

Les avances sont prises en compte pour le calcul de la provision, client par client.



2 • Annexes

2.6. Provisions pour risques et charges

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées pour le personnel à statut contractuel sur la base d'un calcul individuel. Aucune provision n'est constatée au titre des retraites des ouvriers sous décret ou des fonctionnaires, compte tenu de leurs régimes de retraite spécifiques.

Le compte épargne temps a fait l'objet d'un chiffrage sur la base des droits engendrés au 31 décembre 2008.

Le droit des salariés susceptibles de recevoir une médaille d'honneur du travail a été pris en compte sur la base de la situation individuelle des effectifs présents en fin d'exercice.

Les litiges ont été provisionnés – conformément aux règles comptables du PCG – lorsque le risque était estimé comme avéré.

La constitution des provisions pour litiges est liée à la probabilité élevée d'un décaissement. Les provisions sont calculées conformément à l'article 312-1 du PCG.

2.7. Autres points

Dans le cadre de sa mission d'expertise des pièces mutilées qui lui est confiée par l'Etat français et en application du décret D 121-2 du Code monétaire et financier, les banques remettent ces pièces à la Monnaie de Paris pour remboursement. A son tour, cette dernière bénéficie d'un remboursement de la part du Trésor. Le montant de l'encours en attente de remboursement apparaît dans la rubrique « Etat, autres créances – remboursement de pièces ».

Les pièces volontairement mutilées, comme les pièces contrefaites, ne sont pas remboursées.

Lors de la fabrication des euros français, le fait générateur du chiffre d'affaires est la facturation déclenchée au moment du transfert du produit fini dans les chambres fortes de La Monnaie. A partir de ce moment et de cette facturation, le produit est réputé appartenir au Trésor et pouvoir être enlevé par la Banque de France.

3. Détail des postes du bilan

3.1. Immobilisations incorporelles

En euros	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice	Acquisitions et créations	Diminution	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et marques	279 692	46 154		325 846
Logiciels	4 809 674	1 165 319		5 974 993
TOTAL	5 089 366	1 211 473	0	6 300 839

En euros	Cumuls des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumuls des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et marques	261 957	20 429	0	282 386
Logiciels	4 416 814	392 944	0	4 809 758
TOTAL	4 678 771	413 373	0	5 092 144

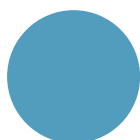


2 • Annexes

3.2. Immobilisations corporelles

<i>En euros</i>	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice	Acquisitions et créations	Diminution	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
Terrains	7 210 466			7 210 466
Agencement et aménagement terrains	83 645			83 645
Constructions sur sol propre	25 172 982	301 241		25 474 223
Immobilisation remise en dotation	111 173 000		15 000 000	96 173 000
Constructions, installations générales, agencement	11 924 377	40 625		11 965 002
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 526 492	696 009	28 540	37 193 961
Installations générales, agencements, aménagements divers	250 812			250 812
Collections historiques	3 973	506		4 479
Autres matériels de transport	1 290 980		195 844	1 095 136
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 219 532	522 707	18 704	4 723 535
Immobilisations corporelles en cours	121 263	74 934	121 263	74 934
TOTAL	197 977 522	1 636 022	15 364 351	184 249 193

<i>En euros</i>	Cumuls des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumuls des amortissements à la clôture de l'exercice
Terrains	0			0
Agencement et aménagement terrains	83 645			83 645
Constructions sur sol propre	20 129 252	692 632		20 821 884
Immobilisation remise en dotation	0			0
Constructions, installations générales, agencement	10 632 935	403 864		11 036 799
Installations techniques, matériel et outillage industriel	31 322 827	1 521 535	28 540	32 815 822
Installations générales, agencements, aménagements divers	250 812			250 812
Collections historiques	0			0
Autres matériels de transport	1 211 541	40 885	189 464	1 062 962
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 537 918	357 181	18 704	3 876 395
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL	67 168 930	3 016 097	236 708	69 948 320



2 • Annexes

3.3. Immobilisations financières

<i>En euros</i>	Biens apportés en dotations par l'Etat	Acquisitions créations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
Prêts et autres immobilisations financières				
Prêt 1 % logement	2 675 912	75 769	176 725	2 574 956
Dépôts de garantie	10 355		10 355	0
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 686 267	75 769	187 080	2 574 956

Les fonds versés aux organismes chargés de gérer les fonds du 1 % logement sont prêtés à ceux-ci pour une durée de 20 ans.

3.4. Tableau des stocks et en-cours

<i>Au 31/12/2008</i> <i>En euros</i>	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	21 802 377	0	21 802 377
En-cours de production de biens (*)	38 845 998	7 946 704	30 899 294
Produits intermédiaires et finis	8 607 720	666 347	7 941 373
Marchandises	904 623	207 747	696 876
TOTAL	70 160 718	8 820 798	61 339 920

(*) dont valeur comptable HT au 31 décembre 2008 des flans de 1 euro avant provisions : 9,53 M€.

La provision inscrite au titre des en-cours de production de biens correspond à une dépréciation des stocks de flans de 1 euro (inserts et couronnes) et des stocks de flans à destination d'un pays étranger, leur utilisation ne pouvant être envisagée à court terme.



2 • Annexes

3.5. Créances clients

Créances clients au 31/12/2008 En euros	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Clients:			
• Client monnaies courantes françaises (Etat)	7 159 120	0	7 159 120
• Clients monnaies courantes étrangères	2 264 482	0	2 264 482
• Clients autres produits	7 774 712	1 056 411	6 718 301
	17 198 314	1 056 411	16 141 903
Effets à recevoir:			
• Effets à recevoir	738 185	0	738 185
	738 185	0	738 185
Clients factures à établir	18 505 714	0	18 505 714
TOTAL	36 442 213	1 056 411	35 385 802

Le poste « Clients factures à établir » correspond à hauteur de 18 411 600 € à la facture à émettre dans le cadre de la distribution des pièces Or et Argent (cf. 1.3).

Cette distribution s'est faite en partenariat avec La Poste. Cependant, et dans l'attente de l'avis définitif de la Direction de la Législation Fiscale (DLF) qui doit se prononcer sur le traitement de la TVA sur cette gamme de pièces, il a été inscrit dans ces comptes les éléments suivants :

- à l'actif du bilan une facture à établir pour un montant de 18 411 600 €;
- au passif du bilan les acomptes versés par La Poste dans le cadre de son contrat de partenariat avec la Monnaie de Paris pour un montant de 18 026 120 € (cf. 3.13). La différence entre la facturation et les encaissements doit être encaissée en 2009.

Par ailleurs, dans le cadre de la fixation du régime fiscal de cette gamme, une modification du pourcentage de prorata déductible dans le cadre des dépenses mixtes pourrait avoir lieu. C'est la raison pour laquelle une provision pour charge a été inscrite au passif du bilan pour un montant de 176 143 € (cf. 3.11).

La méthodologie de provisionnement des créances clients fait l'objet d'un descriptif au point 2.5.



2 • Annexes

3.6. Autres créances

<i>En euros</i>	31/12/2008
Personnel	
Comité d'entreprise	312 000
Salariés, avances à restituer	90
	312 090
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	
TVA déductible sur autres biens et services	89 800
TVA déductible sur factures non parvenues	27 592
TVA sur avoirs à établir	22 235
	139 627
Etat, autres créances	
Remboursement de pièces	67 774
Dégrèvement de taxe professionnelle à recevoir	1 361 041
	1 428 815
Autres créances	
	0
TOTAL	1 880 532

L'avance consentie au comité d'entreprise pour la somme de 312 000€ s'impute intégralement sur le montant de 404 182€ provisionné au passif du bilan (cf. 3.15 – Dettes fiscales, sociales et autres dettes).



2 • Annexes

3.7. Etats des échéances des créances

Etats des créances <i>En euros</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts 1 % logement	2 574 956		2 574 956
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	36 442 214	36 442 214	
Créances r. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	312 090	312 090	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
• Impôts sur les bénéfices			
• Taxe sur la valeur ajoutée	139 627	139 627	
• Autres impôts, taxes et versements assimilés			
• Divers	1 428 815	1 428 815	
Groupe et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	40 897 702	38 322 746	2 574 956

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

3.8. Disponibilités

Jusqu'au 30 juillet 2008, et selon l'article R. 121-19 du Code monétaire et financier (livre premier, titre 2, chapitre 1^{er}), et sauf décision contraire du ministre chargé de l'Économie, les fonds de l'établissement public sont déposés chez un comptable du Trésor et ne sont pas productifs d'intérêts.

Par décision ministérielle, l'établissement public est autorisé à compter du 31 juillet 2008 à ouvrir plusieurs comptes à terme rémunérés.

Les opérations de placement réalisées sur l'exercice l'ont été sur des comptes à terme souscrits auprès de la Recette Générale des Finances. Ceux-ci ont une durée comprise en 1 et 12 mois.

Un compte commercial de collecte est ouvert auprès d'un établissement bancaire privé, en accord avec la Direction générale de la Comptabilité Publique, pour faciliter les opérations de paiement avec l'étranger et les cautions export. Le solde de ce compte au 31 décembre 2008 correspond à des encaissements en attente de centralisation.



2 • Annexes

En euros	31/12/2008
A L'ACTIF DU BILAN	
Comptes ouverts auprès du Trésor	
Comptes à terme	110 000 000
Comptes à vue	11 285 329
Chèques à encaisser	420 266
Autres encaissements en cours	55 549
TOTAL	121 761 144
Compte bancaire commercial de collecte	
Comptes à vue	1 630 517
Caisses	34 280
Intérêts courus à recevoir sur comptes à terme	1 698 325
TOTAL A L'ACTIF DU BILAN	125 124 266
AU PASSIF DU BILAN	
Comptes ouverts auprès du Trésor	
Cartes en cours de remboursement	434
Virements non débités en banque	5 666 751
TOTAL AU PASSIF DU BILAN	5 667 185
SOLDE NET DE TRESORERIE	119 457 081

3.9. Fonds propres

Lors de la création de l'établissement, l'Etat lui a transféré l'ensemble « des biens et droits » dans les conditions suivantes :

Article L. 121-6 III du Code monétaire et financier : *« l'ensemble des biens et droits à caractère mobilier et immobilier du domaine public ou privé de l'Etat attachés aux missions des services relevant du budget annexe des Monnaies et médailles est, à l'exception de l'Hôtel des Monnaies sis au 11, quai Conti, à Paris, transféré de plein droit et en pleine propriété à l'établissement public la Monnaie de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2007. Tous les biens transférés relèvent du domaine privé de l'établissement privé, à l'exception des collections historiques qui sont incorporées à cette même date dans le domaine public de l'établissement.*

[...]

L'Hôtel des Monnaies est mis gratuitement à la disposition de l'établissement public la Monnaie de Paris à titre de dotation. L'établissement est substitué à l'Etat pour la gestion et l'entretien dudit immeuble. Il supporte également le coût des travaux d'aménagement et des grosses réparations afférents à cet immeuble ».

3.10. Autres fonds propres

L'apport en dotation correspond à la valeur inscrite à l'actif du bilan de l'ensemble immobilier de l'Hôtel des Monnaies pour lequel l'EPIC bénéficie d'un droit d'utilisation gratuit dans le cadre de la mise à disposition par l'Etat à titre de dotation.

Dans le cadre du transfert de la parcelle de l'An IV à l'Institut de France intervenu courant 2008 (cf. 2.2.1), la valeur de l'ensemble immobilier de l'Hôtel des Monnaies a été ramenée à la somme de 96 173 000€ (compte 220). Cette opération a réduit à la même valeur l'apport en dotation à titre gratuit de l'Etat (compte 229).



2 • Annexes

3.11. Provisions pour risques et charges au passif

<i>En euros</i>	Solde au 01/01/2008	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2008	Variation de l'exercice
Risques RH d'exploitation	2 377 350	1 022 935	1 277 544	2 122 741	- 254 609
Risques RH exceptionnels (*)	948 954	864 624		1 813 578	864 624
Risques commerciaux	6 404 360	606 540	65 000	6 945 900	541 540
SOUS-TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	9 730 664	2 494 099	1 342 544	10 882 219	1 151 555
Provision MHT à remettre au personnel	149 505	400 924		550 429	400 924
Provision pour réorg. parcelle An IV (*)	0	12 000 000		12 000 000	12 000 000
Provision pour charges TVA	0	176 143		176 143	176 143
Provision pour grosses réparations	1 804 000	1 691 000	703 000	2 792 000	988 000
Ind. départs en retraite pers. contractuels	263 134	111 426		374 560	111 426
Indemnités de départs volontaires	0	422 886		422 886	422 886
Compte épargne temps	220 930	45 315		266 245	45 315
Provision pour réorg. CMES (*)	14 942 588	0	8 943 592	5 998 996	- 8 943 592
SOUS-TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	17 380 157	14 847 694	9 646 592	22 581 259	5 201 102
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES AU PASSIF	27 110 821	17 341 793	10 989 136	33 463 478	6 352 657
dont dotations ou reprises à caractère d'exploitation		4 477 169	2 045 544		
(*) dont dotations ou reprises à caractère exceptionnel		12 864 624	8 943 592		

Dans le cadre du transfert de la parcelle de l'An IV à l'Institut de France, il a été constitué une provision pour réorganisation sur le site de Paris de l'activité de l'EPIC (cf. 1.5).

La provision pour réorganisation qui avait été constituée en 2007 sur la base d'hypothèses de départs volontaires (nombre et âge des personnes concernées) a été ajustée. Les données définitives sont dorénavant connues puisque la date limite à laquelle les agents de la Monnaie de Paris pouvaient se déclarer candidat au CMES est révolue.

La reprise de provision se décompose de la manière suivante :

<i>En euros</i>	Solde au 01/01/2008	Reprise sur ajustement définitif	Reprise sur charges de l'exercice	Compte de charge	Solde au 31/12/2008
Provision pour réorganisation - CMES	14 942 588	7 820 857	1 122 735	Charges except. sur opérations en capital	5 998 996



2 • Annexes

La provision pour risques commerciaux couvre notamment une provision au titre d'une procédure en cours pour laquelle les réclamations du plaignant ont été jugées injustifiées. Pour autant, celui-ci faisant appel, la provision est maintenue.

La provision pour grosses réparations a été constituée selon la méthode décrite dans la note 2.2.1 à partir d'une estimation pluriannuelle des travaux d'entretien à effectuer portant sur la période 2009-2018.

La provision pour risques sur les ressources humaines présente au 1^{er} janvier 2008 à hauteur de 2 377 350 € a fait l'objet d'une reprise pour un montant de 1 277 544 € correspondant à :

<i>En euros</i>	Solde au 01/01/2008 définitif	Dotations de l'exercice	Reprise sur ajustement de provision	Reprise sur charges de l'exercice	Compte de charge	Solde au 31/12/2008
Provision pour risques RH d'exploitation	2 377 350	1 022 935	608 541	669 003	Charges except. sur opérations de gestion	2 122 741

3.12. Dépréciations à l'actif

<i>En euros</i>	Solde au 01/01/2008 définitif	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2008	Variation de l'exercice
Dépréciations sur stocks et en-cours	6 632 066	3 876 935	1 688 203	8 820 798	2 188 732
Dépréciations sur comptes clients	1 171 115		114 704	1 056 411	- 114 704
DEPRECIATIONS EN MOINS DE L'ACTIF	7 803 181	3 876 935	1 802 907	9 877 209	2 074 028

3.13. Avances et acomptes reçus

Le montant total de 21 101 530 € comprend notamment des avances et acomptes reçus de clients dans les cadres des activités d'éditions particulières et de contrats passés avec des Etats étrangers et relatifs à la production de monnaies courantes.

Ce poste comprend aussi les règlements effectués par la société La Poste à hauteur de 18 026 120 € (cf. 3.5).

3.14. Dettes fournisseurs

<i>En euros</i>	31/12/2008
Fournisseurs	640 179
Fournisseurs - Factures non parvenues	860 178
TOTAL	1 500 357

Les factures non parvenues correspondent à des factures non reçues à la date de clôture mais qui concernent des dépenses engagées en 2008.



2 • Annexes

3.15. Dettes fiscales, sociales et autres dettes

Autres dettes		31/12/2008
En euros		
Dettes sociales et fiscales		
Remunérations dues au personnel		90 779
Personnel - oppositions		126
Charges à payer - Comité d'entreprise		404 182
Personnel - autres charges à payer		788 151
Charges sociales - charges à payer		419 865
TVA trop récupérée sur immobilisation		59 933
TVA intracommunautaire à reverser		3 417
TVA à décaisser		1 489 767
		3 256 220
Autres dettes		
Droits d'auteurs		182 053
Clients - Remises de fin d'année à établir		738 972
Clients - Avoir à établir		228 445
Divers autres dettes		3 310
		1 152 780
TOTAL		4 409 000

Les charges de personnel à payer correspondent à des charges de personnel qui seront réglées sur l'exercice 2009 mais dont le fait générateur est imputable à l'exercice 2008.

Le poste « Charges à payer – Comité d'entreprise » correspond au budget estimé pour les années 2007 et 2008. Les avances consenties sont portées en autres créances (cf. 3.6 – Autres créances).

Les charges sociales à payer comprennent pour l'essentiel la taxe sur les salaires.

La ligne « TVA à décaisser » correspond à la TVA à payer au titre du mois de décembre 2008, laquelle a été réglée en janvier 2009.

3.16. Etat des échéances des dettes

Au 31 décembre 2008, l'ensemble des dettes étaient à moins de 1 an.

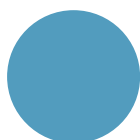
3.17. Produits à recevoir

Le montant de 1 361 041 € correspond au dégrèvement de taxe professionnelle au titre de l'année 2008 qui sera remboursé en 2009.

3.18. Charges à payer

En euros	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	860 178
Dettes fiscales et sociales	1 612 198
Autres dettes dont :	1 125 401
• Droits d'auteurs :	157 984 €
• Remises de fin d'année :	738 972 €
• Avoirs à établir :	228 445 €
TOTAL	3 597 777

Les remises de fin d'année portées dans la rubrique « Charges à payer – autres dettes » correspondent aux remises *ad valorem* consenties sur les ventes 2008.



2 • Annexes

4. Détail des postes du compte de résultat

4.1. Chiffres d'affaires

Détail des produits <i>En euros</i>	31/12/2007	31/12/2008
Ventes de marchandises	611 912	839 684
Production vendue		
Monnaies courantes françaises (hors commémoratives)	37 640 889	51 622 029
Monnaies courantes françaises commémoratives	2 256 000	4 029 200
Monnaies courantes collectivités d'Outre-Mer	1 959 333	2 399 817
Monnaies courantes étrangères	32 874 839	11 914 227
Prix de cession des monnaies de collection françaises	1 043 057	0
Monnaies de collection françaises	11 385 457	35 004 608
Monnaies de collection étrangères	846 500	1 297 888
Médailles, décorations, fontes, bijoux, jetons et instruments de marque	14 554 627	16 171 938
Autres produits et prestations	1 347 565	2 140 809
TOTAL	104 520 179	125 420 200

4.2. Achats et charges externes

Détail des charges <i>En euros</i>	31/12/2007	31/12/2008
a) Consommation nette de marchandises	640 528	393 914
b) Achats de matières premières et autres approvisionnements	30 520 263	53 809 281
Achats de flans	20 972 170	21 594 468
Achats de métaux bruts	6 681 207	29 344 577
Achats d'emballages	1 146 821	978 408
Rachat de la valeur faciale des monnaies de collection	1 045 115	524 927
Achats de fournitures (atelier, magasin, bureau...)	674 950	1 366 901
c) Variation de stock de matières premières et approvisionnements	3 622 975	- 13 212 080
d) Etudes et prestations	3 633 066	3 322 734
Façons de flans	3 252 454	2 907 590
Autres prestations	380 613	415 144
e) Achats non stockés de consommables, fournitures et matériels	1 413 194	1 655 504
f) Autres charges externes	6 771 071	10 050 582
TOTAL CHARGES	46 601 097	56 019 935



2 • Annexes

4.3. Impôts et taxes

Détail des impôts et taxes <i>En euros</i>	31/12/2007	31/12/2008
Taxe professionnelle	2 259 059	2 199 570
Taxe sur les salaires	1 051 087	791 084
Taxe foncière	358 230	354 451
Autres taxes	579 322	850 094
TOTAL	4 247 698	4 195 199

4.4. Coûts de personnel et effectifs

<i>En euros</i>	Effectifs au 31/12/2007	Effectifs au 31/12/2008
Personnel de l'EPIC	599	517
Personnel MINEFE mis à disposition	20	16
TOTAL	619	533

<i>En euros</i>	Salaires et traitements (*)	Charges sociales (*)	en €	Total en %
Personnel de l'EPIC	23 154 567	9 424 962	32 579 529	97,1 %
Personnel MINEFE mis à disposition	623 725	345 979	969 704	2,9 %
TOTAL	23 778 292	9 770 941	33 549 233	100,0 %

(*) hors impôts et taxes liés à la masse salariale.

4.5. Autres charges

Détail des autres charges <i>En euros</i>	31/12/2007	31/12/2008
Droits d'auteurs	175 908	263 329
Redevances pour concession de brevet	84 954	203 371
Pertes sur créances irrécouvrables		87 739
Charges diverses	33 744	70 686
TOTAL	294 606	625 125



2 • Annexes

4.6. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles <i>En euros</i>	31/12/2007	31/12/2008
VNC des immobilisations cédées	47 255	6 731
Indemnités coup de chapeau		669 003
Indemnités allocations CMES		1 122 735
Indemnités amiante		144 225
Dotations aux provisions pour charges	14 942 588	12 000 000
Dotations aux provisions pour risques		864 624
Autres charges diverses	45 002	51 988
TOTAL	15 034 845	14 859 306

La dotation de 14 942 588€ provisionnée au titre de l'année 2007 correspond au coût estimé du CMES dans le cadre du plan de réorganisation CAP 2012. Elle a été chiffrée en fonction des trois hypothèses suivantes :

- une estimation des départs en termes d'effectifs de 100 personnes ;
- une estimation de l'âge des partants réalisée par le management ;
- un coût individualisé dans le cadre du CMES (Congés Mission Expérience Senior) tel que défini dans l'accord qui a conclu la négociation sur le livre IV présenté le 14 décembre 2007.

La dotation de 12 000 000€ constituée en 2008 correspond au coût estimé du transfert de la parcelle de l'An IV à l'Institut de France (cf. 1.5 et 2.1.1)

Ces dotations ont été considérées de par leur nature comme exceptionnelles.

Produits exceptionnels <i>En euros</i>	31/12/2007	31/12/2008
Cession d'immobilisations	12 756	51 687
Reprise provision pour risques	651 046	0
Reprise provision pour charges	0	8 943 592
Autres produits divers	20 084	67
TOTAL	683 886	8 995 346

La provision pour charges au titre du plan de réorganisation CMES – CAP 2012 constituée en 2007 à hauteur de 14 942 588€ a fait l'objet d'une reprise d'un montant de 8 943 592€ sur l'exercice 2008.

Cette reprise correspond :

- à hauteur de 1 122 735€ aux indemnités versées sur 2008 dans le cadre de l'application du plan ;
- à hauteur de 7 820 857€ à l'ajustement du plan en fonction des personnes ayant réellement souscrit au CMES.

Cette reprise de provision a été considérée, de par sa nature, comme exceptionnelle.



2 • Annexes

5. Tableaux complémentaires

5.1. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan donnés <i>En euros</i>	31/12/2008
Garanties de bonne exécution des marchés	377 037
Garanties de soumission (dans le cadre d'un appel d'offres)	33 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	410 037

Engagements hors bilan reçus <i>En euros</i>	31/12/2007
Cautions bancaires fournies par des clients	3 295 174
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	3 295 174

La Monnaie de Paris assure pour le compte de l'Etat français le stockage en chambres fortes de monnaies courantes avant leur enlèvement par la Banque de France. Ces pièces ne sont plus la propriété de l'EPIC et à ce titre sont considérées comme des stocks en non-valeur qui n'apparaissent pas au bilan de la Monnaie de Paris. Au 31 décembre 2008, la Monnaie de Paris assurait le gardiennage de 140 millions de pièces.



2 • Annexes

5.2. Soldes intermédiaires de gestion

En euros	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	104 520 179	125 420 199
VENTES DE MARCHANDISES (1)	611 912	839 684
Achats de marchandises	640 528	393 913
<i>Coût d'achat marchandises vendues (2)</i>	<i>640 528</i>	<i>393 913</i>
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	- 28 617	445 771
Ventes produits finis et travaux	102 578 518	123 445 041
Ventes de services	1 329 750	1 135 474
Production stockée	- 5 014 733	- 6 020 353
PRODUCTION EXERCICE (3)	98 893 535	118 560 162
Achats matières premières	30 520 263	53 809 281
Variation stocks matières	3 622 976	- 13 212 080
<i>Consommation matières (4)</i>	<i>34 143 239</i>	<i>40 597 201</i>
<i>Marge sur coût des matières</i>	<i>64 750 296</i>	<i>77 962 961</i>
<i>Activité (5 = 1 + 3)</i>	<i>99 505 447</i>	<i>119 399 846</i>
<i>Marge brute globale (5 - 2 - 4)</i>	<i>64 721 679</i>	<i>78 408 732</i>
Autres achats et charges externes	11 817 333	15 028 820
VALEUR AJOUTEE	52 904 347	63 379 912
Subventions d'exploitation	0	1 129
Impôts et taxes	4 247 698	4 195 199
Salaires	25 087 229	24 124 271
Charges sur salaires	14 411 541	9 424 962
<i>Sous-total salaires et charges</i>	<i>39 498 770</i>	<i>33 549 233</i>
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 157 879	25 636 609
Transfert de charges	37 068	77 454
Reprise de provisions pour litiges et charges	15 867	2 160 248
Reprise de provisions sur dépréciation des stocks	2 179 081	1 688 203
Autres produits	729 772	66 074
Autres charges	294 606	625 126
Dotations amortissements	4 241 091	3 429 470
Dotations aux provisions pour dépréc. actif circulant	4 703 462	3 876 935
Dotations aux provisions pour charges	1 911 408	2 847 694
Dotations aux provisions pour risques	7 404 310	1 629 475
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 6 435 209	17 219 888
Produits financiers	10 060	1 963 700
Charges financières	89 884	104
<i>Résultat financier</i>	<i>- 79 824</i>	<i>1 963 596</i>
RESULTAT COURANT	- 6 515 034	19 183 484
Produits exceptionnels : reprise provision pour risques et charges	651 046	8 943 592
Autres produits exceptionnels	32 840	51 754
Charges exceptionnelles : dotation provision pour risques et charges	14 942 588	12 864 624
Autres charges exceptionnelles	92 257	1 994 682
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>- 14 350 959</i>	<i>- 5 863 960</i>
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT NET	- 20 865 993	13 319 524



2 • Annexes

5.3. Tableau des flux de trésorerie

FLUX <i>En euros</i>	Exercice 2007 12 mois	Exercice 2008 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	- 20 865 992	13 319 524
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
+/- amortissements et provisions (y. c. actif circulant)	30 368 093	11 856 155
- Plus-values de cessions nettes d'impôts	29 770	75 955
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (MBA)	9 531 871	25 251 634
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
+/- variation des stocks	8 645 094	- 7 180 181
+/- variation des créances d'exploitation	- 11 369 233	- 8 204 054
+/- variation des dettes d'exploitation	384 461	13 773 371
+/- variation des autres créances liées à l'activité	1 326 522	- 19 794
+/- variation des autres dettes liées à l'activité	3 075 371	48 743
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	11 594 085	23 669 719
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations	- 707 098	- 2 847 495
+ Cessions d'immobilisations	12 756	51 687
+/- Variation des immobilisations financières	17 800	111 312
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	4 927	- 4 927
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	- 671 615	- 2 689 423
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés		
+ Incidence des variations de capital		
+ Incidence des variations de dotations		
+ Incidence des variations de provisions		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	0	0
Variation de trésorerie	10 922 471	20 980 296
+ Disponibilités à l'ouverture (Actif)	87 926 848	98 542 373
+/- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à l'ouverture (Passif)	- 372 534	- 65 588
TRESORERIE A L'OUVERTURE	87 554 314	98 476 785
+ Disponibilités à la clôture (Actif)	98 542 373	125 124 266
+/- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à la clôture (Passif)	- 65 588	- 5 667 185
TRESORERIE A LA CLOTURE	98 476 785	119 457 081



3 • Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par arrêté ministériel du 15 mai 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'EPIC LA MONNAIE DE PARIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Etablissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes 1.5. et 3.11. de l'annexe concernant la provision constituée au titre de la réaffectation de la parcelle de l'An IV, en application de la loi de finances rectificative pour 2008.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les notes 2.6. et 3.11. de l'annexe décrivent les modalités de constitution des provisions pour risques et charges.

Nous avons examiné la documentation produite par l'Etablissement et validé le bien-fondé des hypothèses retenues pour la constitution desdites provisions ainsi que leur calcul.

Concernant la provision constituée au titre de la réaffectation de la parcelle de l'An IV, notre appréciation se fonde sur les éléments dont nous avons pu disposer à la date de signature du présent rapport, lesquels sont susceptibles d'évoluer de manière significative quant à leur nature et à leur montant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents relatifs à la situation financière et aux comptes annuels.

Paris, le 9 juin 2009

Le Commissaire aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de GRANT THORNTON International

Jean-Pierre CORDIER

Associé



4 • Accounts

Balance Sheet - Assets

<i>In euros</i>	Notes ref.	31/12/2007	Gross	Amortizations and depreciations	31/12/2008
FIXED ASSETS					
Intangible assets	3.1				
Research and development costs					
Franchises, patents, similar holdings		410,595	6,300,839	5,092,145	1,208,694
Property, Plant & Equipment	3.2				
Land		7,210,466	7,294,110	83,645	7,210,466
Buildings		5,043,729	25,474,224	20,821,884	4,652,340
Machinery and equipment		6,499,080	49,163,441	43,852,622	5,310,819
Other property, plant & equipment		761,053	6,069,482	5,190,169	879,313
Assets re-depreciated		111,173,000	96,173,000		96,173,000
Assets under construction		121,263	74,934		74,934
SUBTOTAL PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT		130,808,591	184,249,191	69,948,320	114,300,872
Long-term investments	3.3				
Loans		2,675,912	2,574,956		2,574,956
Other long-term investments		10,355			0
SUB-TOTAL LONG-TERM INVESTMENTS		2,686,267	2,574,956	0	2,574,956
TOTAL (I)		133,905,453	193,124,986	75,040,465	118,084,522
CURRENT ASSETS					
Inventory	3.4 and 3.12				
Raw materials and other supplies		8,234,428	21,802,377		21,802,377
Goods in progress		40,265,362	38,845,998	7,946,704	30,899,294
Intermediate and finished products		7,377,979	8,607,720	666,347	7,941,373
Goods		470,702	904,623	207,747	696,876
SUB-TOTAL INVENTORY		56,348,471	70,160,718	8,820,798	61,339,920
Down payments to suppliers		115,683	9,951		9,951
Receivables					
Trade notes and accounts payable	3.5/3.12	26,961,312	36,442,214	1,056,411	35,385,803
Other receivables	3.6	1,860,737	1,880,532		1,880,532
SUB-TOTAL RECEIVABLES		28,822,050	38,322,746	1,056,411	37,266,335
Misc					
Cash	3.8	98,542,373	125,124,266		125,124,266
TOTAL (II)		183,828,577	233,617,681	9,877,209	223,740,472
Bond insurance costs to be amortised (III)					
Bond discounts (IV)					
Unrealised foreign exchange losses (V)					
GRAND TOTAL (I TO V)		317,734,030	426,742,667	84,917,674	341,824,994

Total net Balance Sheet Assets €341,824,994.

The "Notes ref." column refers to remarks for each of the entries described in Part 3 of the Notes to the financial statements. Remarks regarding Depreciations appear in Note 3.12.



4 • Accounts

Balance Sheet - Liabilities

<i>In euros</i>	Notes ref.	31/12/2007	31/12/2008
SHAREHOLDER'S EQUITY			
Allowance for starting capital	3.9	187,056,913	187,056,913
Carried over			-20,865,993
Results for business year (earnings or losses)		-20,865,993	13,319,524
TOTAL (I)		166,190,921	179,510,444
OTHER EQUITY			
Contributions allowance	3.10	111,173,000	96,173,000
TOTAL (II)		111,173,000	96,173,000
ALLOWANCES			
	3.11		
Contingency provisions		9,730,664	10,882,219
Loss provisions		17,380,157	22,581,259
TOTAL (III)		27,110,821	33,463,478
CURRENT LIABILITIES			
Loans and bank borrowing		65,588	5,667,186
Advance payments from clients	3.13	4,392,959	21,101,530
Trade notes and accounts payable	3.14	4,435,557	1,500,356
Taxes and employment-related liabilities	3.15	3,063,936	3,256,220
Liabilities on fixed assets and related accounts		4,928	0
Other liabilities	3.15	1,296,322	1,152,780
TOTAL (IV)		13,259,289	32,678,072
Variance of liabilities (V)			
GRAND TOTAL (I TO V)		317,734,030	341,824,994

Total net Balance Sheet Liabilities €341,824,994.

The "Notes ref." column refers to remarks for each of the entries described in Part 3 of the Notes to the financial statements.



4 • Accounts

Profit and Loss Statement

<i>In euros</i>	Notes ref.	2007	2008
Sales from operations		611,912	839,684
Sale of goods		102,578,517	122,439,707
Service sales		1,329,750	2,140,809
Net Sales	4.1	104,520,179	125,420,200
Stored production		-5,014,732	-6,020,353
Capitalised in-house production			
Operating subsidies			1,129
Expense transfers		37,068	77,454
Write-off of contingency provisions		8,000	1,457,248
Write-off of loss provisions		7,867	703,000
Write-off of allowance for inventory losses		2,179,081	1,688,203
Other income		729,771	66,074
TOTAL OPERATING INCOME		102,467,234	123,392,955
Stock purchases for resale	4.2	633,143	382,369
Change in inventory	4.2	7,385	11,545
Raw materials and other supplies purchased	4.2	30,520,263	53,809,281
Change in inventory (raw mat. & supplies)	4.2	3,622,975	-13,212,080
Other purchases and external charges	4.2	11,817,332	15,028,820
Taxes	4.3	4,247,697	4,195,199
Wages and Salaries	4.4	25,087,229	24,124,271
Social security and payroll taxes	4.4	14,411,540	9,424,962
Fixed assets depreciation allowance		4,241,090	3,429,470
Impairment in value of fixed assets			
Depreciation of current assets		4,703,462	3,876,935
Contingency provisions		7,454,310	1,629,475
Loss provisions		1,861,408	2,847,694
Other expenses	4.5	294,605	625,126
TOTAL OPERATING EXPENSES		108,902,439	106,173,067
RESULT ON OPERATIONS		-6,435,205	17,219,888
Other interest income		9,919	1,963,700
Foreign exchanges gains		139	
TOTAL INVESTMENT INCOME		10,058	1,963,700
Similar interests & charges			104
Foreign exchange losses		89,884	
TOTAL FINANCIAL EXPENSES		89,884	104
FINANCIAL RESULT		-79,826	1,963,596
CURRENT PRE-TAX INCOME		-6,515,031	19,183,484



4 • Accounts

Profit and Loss Statement

<i>In euros</i>	Notes ref.	2007	2008
Current pre-tax income		-6,515,033	19,183,484
Extraordinary income on operations		20,083	67
Extraordinary proceeds from assets sold and other capital gains		12,756	51,687
Write-off contingency provisions		651,046	8,943,592
TOTAL EXTRAORDINARY GAINS	4.6	683,885	8,995,346
Extraordinary losses on operations		45,002	720,991
Extraordinary losses on book value of assets sold and other capital losses		47,255	1,273,691
Exceptional depreciation and regulated provisions		14,942,588	12,864,624
TOTAL EXTRAORDINARY EXPENSES	4.6	15,034,845	14,859,306
EXCEPTIONAL INCOME		-14,350,960	-5,863,960
Staff profit-sharing plan			
Income tax expense			
TOTAL INCOME		103,161,180	134,351,999
TOTAL EXPENSES		124,027,173	121,032,475
PROFIT OR LOSS (TOTAL INCOME - TOTAL EXPENSES)		-20,865,993	13,319,524
Including:			
• royalties on patent and licence grants (income)		29,880	28,290
• royalties on patent and licence grants (expenses)		262,772	466,700

The “Notes ref.” column refers to remarks for each of the entries described in Part 4 of the Notes to the financial statements.

Crédit photos :
Monnaie de Paris
Conception & réalisation :
W & CIE ©



